

ECOLE PROFESSIONNELLE TECHNIQUE ET DES METIERS (EPTM), Sion

SECTION ELECTROTECHNIQUE/INFORMATIQUE

Les apprentis sont attendus dans les salles de sport de l'EPTM, Chemin de St-Hubert 2, à Sion. Les cours débutent à 8h15.

Le premier jour de cours des apprentis de la section Electrotechnique/Informatique est fixé selon le tableau suivant. Pour les apprentis ayant deux jours de cours hebdomadaires, ils se conformeront aux indications données lors de la première semaine.

Professions	Années	Jours	Dates
Automaticien-ne-s	1	Lundi	17 août 2026
	2	Vendredi	21 août 2026
	3	Mardi	18 août 2026
	4	Mercredi	19 août 2026
Electronicien-ne-s en multimédia	1	Lundi	17 août 2026
	2	Vendredi	21 août 2026
	3	Mardi	18 août 2026
	4	Mardi	18 août 2026
Informaticien-ne-s	1	Lundi	17 août 2026
	2	Mercredi	19 août 2026
	3	Mardi	18 août 2026
	4	Mercredi	19 août 2026
Médiamaticien-ne-s	1	Lundi	17 août 2026
	2	Jeudi	20 août 2026
	3	Mardi	18 août 2026
	4	Jeudi	20 août 2026
Monteur-euse-s –automaticien-ne-s	1	Lundi	17 août 2026
	2	Vendredi	21 août 2026
	3	Jeudi	20 août 2026
Opérateur-trice-s en informatique	1	Lundi	17 août 2026
	2	Jeudi	20 août 2026
	3	Jeudi	20 août 2026

COURS INTERENTREPRISES

Pour tous ces cours pratiques, les apprentis seront convoqués individuellement. Le jour des cours théoriques, les élèves se rendront à l'école professionnelle.

APPRENTIS EN FORMATION A L'ECOLE DES METIERS (formation à plein temps en école)

Classes	Années	Jours	Dates
Ecole des métiers – Automaticien-ne-s	1	Lundi	17 août 2026
	2	Mardi	18 août 2026
	3	Mardi	18 août 2026
	4	Mardi	18 août 2026
Ecole des métiers – Dessinateurs-constructeurs industriels	1	Lundi	17 août 2026
	2	Jeudi	20 août 2026
	3	Mardi	18 août 2026
	4	Mercredi	19 août 2026
Ecole des métiers – Electronicien-ne-s	1	Lundi	17 août 2026
	2	Mardi	18 août 2026
	3	Mardi	18 août 2026
	4	Mercredi	19 août 2026
Ecole des métiers – Informaticien-ne-s	1	Lundi	17 août 2026
	2	Mardi	18 août 2026
	3	Mardi	18 août 2026
	4	Mercredi	19 août 2026

Ecole des métiers - FPIA	1	Lundi	17 août 2026
	2	Mardi	18 août 2026
Ecole des métiers – Passerelle pratique	1	Lundi	2 novembre 2026

SECTION INDUSTRIE / MECANIQUE

Les apprentis sont attendus dans les salles de sport de l'EPTM, Chemin de St-Hubert 2, à Sion. Les cours débutent à 8h15.

Le premier jour de cours des apprentis est fixé selon le tableau suivant.

Pour les apprentis ayant deux jours de cours hebdomadaires, ils se conformeront aux indications données lors de la première semaine.

Professions	Années	Jours	Dates
Assistants en maintenance d'automobiles AFP	1	Lundi	17 août 2026
	2	Mardi	18 août 2026
Conducteurs de véhicules lourds CFC	1	Mardi	18 août 2026
	2	Mercredi	19 août 2026
	3	Jeudi	20 août 2026
Mécaniciens de production	1	Lundi	17 août 2026
	2	Jeudi	20 août 2026
	3	Mercredi	19 août 2026
Mécaniciens en machines agricoles, d'appareils à moteur, en machines de chantier	1	Mercredi	19 août 2026
	2	Jeudi	20 août 2026
	3	Mercredi	19 août 2026
	4	Jeudi	20 août 2026
Mécaniciens en maintenance d'automobiles (véhicules utilitaires et légers)	1	Lundi	17 août 2026
	2	Mardi	18 août 2026
	3	Mercredi	19 août 2026
Mécatroniciens d'automobiles (véhicules utilitaires et légers)	1	Lundi	17 août 2026
	2	Jeudi	20 août 2026
	3	Mardi	18 août 2026
	4	Jeudi	20 août 2026
Mécatroniciens en remontées mécaniques	1	Lundi	17 août 2026
	2	Jeudi	20 août 2026
	3	Mercredi	19 août 2026
	4	Mardi	18 août 2026
Polymécaniciens Dessinateurs constructeurs industriels	1	Lundi	17 août 2026
	2	Jeudi	20 août 2026
	3	Mercredi	19 août 2026
	4	Mardi	18 août 2026
Praticiens en mécanique / Employés de remontées mécaniques AFP	1-2	Mercredi	19 août 2026

COURS INTERENTREPRISES (CIE)

Pour tous ces stages pratiques, les apprentis seront convoqués individuellement.

Le jour des cours théoriques, les élèves se rendront à l'école professionnelle.

SECTION MATURITE / ELECTRICITE

Le premier jour de cours des apprentis de la section Maturité / Électricité est fixé selon le tableau suivant.

Secteur Maturité

MATURITE PROFESSIONNELLE TECHNIQUE, ARCHITECTURE ET SCIENCES DE LA VIE INTEGREE (durant l'apprentissage)

Les apprentis qui veulent suivre les cours de maturité professionnelle à orientation Technique, architecture et sciences de la vie intégrée (= durant l'apprentissage) et qui se sont **préalablement inscrits jusqu'au 15 juillet 2026** au moyen de la formule ad hoc à l'adresse www.eptm.ch (sous la rubrique "Cursus" puis "Maturité Professionnelle Technique") ont reçu par courrier la confirmation de leur admission ou, si les conditions ne sont pas remplies, de leur convocation à un examen complémentaire (ce dernier ayant lieu le mardi 18 août 2026 à 8h15, à l'Ecole professionnelle technique et des métiers de Sion).

Nous rappelons que, pour la maturité professionnelle intégrée, la procédure d'inscription auprès de l'école est OBLIGATOIRE, même si, lors de la signature du contrat, les parties ont indiqué au Service cantonal de la formation professionnelle que l'apprenti-e désirait suivre cette filière.

Passé ce délai du 15 juillet, les candidatures ne pourront être retenues que dans la mesure où des places sont encore disponibles dans les classes prévues (dans l'ordre d'envoi, selon le cachet postal). Seuls les candidats remplissant toutes les conditions légales pour une admission sans examen complémentaire seront dès lors considérés.

A l'exception des classes de l'Ecole des métiers, les cours de maturité professionnelle Technique, architecture et sciences de la vie intégrée ont toujours lieu le vendredi, quelle que soit l'année de formation. Les exceptions (conflit entre les jours des cours théoriques et les jours de cours de maturité professionnelle) sont traitées au cas par cas par le Chef de Section.

Ouverture des cours de **maturité professionnelle Technique, architecture et sciences de la vie intégrée:**

Les apprentis sont attendus dans les salles de sport de l'EPTM, Chemin St-Hubert 2, à Sion, à **8h15:**

- **Pour tous les apprentis (en système dual) :**
 - le vendredi 21 août 2026
- **Pour les apprentis qui fréquentent l'Ecole des métiers (formation à plein temps en école) :**
 - 1^e année = jeudi 27 août 2026
 - 2^e année = mercredi 26 août 2026
 - 3^e année = lundi 24 août 2026
 - 4^e année = mardi 25 août 2026

MATURITÉ PROFESSIONNELLE TECHNIQUE, ARCHITECTURE ET SCIENCES DE LA VIE A PLEIN TEMPS & A TEMPS PARTIEL (post-CFC)

Les candidats qui se sont préalablement inscrits et qui ont été admis se présentent le vendredi 21 août 2026 à 08h15 dans les salles de sport de l'EPTM, Chemin St-Hubert 2, 1950 Sion, munis d'une photocopie de leur CFC.

Secteur Electricité

Les apprentis sont attendus dans les salles de sport de l'EPTM, Chemin de St-Hubert 2, à Sion. Les cours débutent à 8h15.

Pour les apprentis ayant deux jours de cours hebdomadaires, ils se conformeront aux indications données lors de la première semaine.

Professions	Années	Jours	Dates
Electriciens de montage	1	Lundi	17 août 2026
	2	Jeudi	20 août 2026
	3	Mercredi	19 août 2026
Installateurs-électriciens	1	Lundi	17 août 2026
	2	Jeudi	20 août 2026
	3	Mardi	18 août 2026
	4	Mercredi	19 août 2026
Planificateurs-électriciens	1	Lundi	17 août 2026
	2	Jeudi	20 août 2026
	3	Mardi	18 août 2026
	4	Mercredi	19 août 2026

COURS INTERENTREPRISES (CIE)

Pour tous ces cours pratiques, les apprentis seront convoqués individuellement.

Le jour des cours théoriques, les élèves se rendront à l'école professionnelle.

SECTION CHIMIE

(EPIC école professionnelle intercantonale de la chimie, Monthey)

Les apprentis sont attendus à l'EPIC, rue des Produits 9, à Monthey. Les cours débutent à 08h45.

Le premier jour de cours des apprentis est fixé selon le tableau suivant.

Professions	Années	Jours	Dates
Laborantins	1A	Lundi	17 août 2026 (modèle école des métiers)
	1A	Jeudi	20 août 2026 (modèle dual)
	1B	Lundi	17 août 2026 (modèle école des métiers)
	1B	Jeudi	20 août 2026 (modèle dual)
	2A	Lundi	17 août 2026
	2B	Lundi	17 août 2026
	3A	Lundi	17 août 2026
	3B	Lundi	17 août 2026
Technologues en production chimique et pharmaceutique	1	Lundi	17 août 2026 (modèle école des métiers)
	1	Mardi	18 août 2026 (modèle dual dès 08h45 et pour les dispensés BCG à 13h20)
	2	Lundi	17 août 2026
	3	Vendredi	21 août 2026 (dès 10h35 pour les dispensés de BCG)

COURS INTERENTREPRISES (CIE)

Pour tous ces cours pratiques, les apprentis seront convoqués individuellement.

Le jour des cours théoriques, les élèves se rendront à l'école professionnelle.